

# DOSSIER DE PRESSE



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**

Bouches-du-Rhône



Marseille Métropole Initiative



## **Partenaires pour renforcer l'accompagnement des créateurs d'entreprises artisanales**

### **Contacts Presse**

---

Chambre de métiers  
et de l'artisanat  
des Bouches-du-Rhône

Céline DE STEFANIS  
Tél. : 04 91 32 24 33  
Mail : [cdestefanis@cm13.org](mailto:cdestefanis@cm13.org)  
[www.cma13.fr](http://www.cma13.fr)

Marseille Métropole Initiative

Athina TSAKYRELLIS  
Tél. : 06 03 44 09 15  
Mail : [contact@mminitiative.fr](mailto:contact@mminitiative.fr)  
[www.marseillemetropoleinitiative.fr](http://www.marseillemetropoleinitiative.fr)

---

**Communiqué de presse** **p. 2**

---

**Un partenariat pour renforcer l'accompagnement  
et le développement des entreprises**

---

- Marseille Métropole Initiative p. 3
- La Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône p. 4
- Un partenariat Chambre de métiers – Marseille Métropole Initiative :  
pourquoi ? p. 5
- L'accompagnement Chambre de métiers – Marseille Métropole Initiative  
en pratique p. 6

**Un partenariat éprouvé qui fonctionne : parcours d'entrepreneurs**

---

- L'accompagnement : Sébastien AGUERRI – Aux faons des bois p. 7
- Le financement : Cyril CASTEL – Boucherie La bavette p. 8
- Le suivi : Evelyne ROMAN – Art & Renov p. 9
- Le prêt d'honneur de croissance : Marie et Louis GRIMAL – Marlo Joaillier p. 10

**Les interlocuteurs sur le terrain** **p. 11**

---

**Pour renforcer l'accompagnement  
des créateurs d'entreprises artisanales**

**Signature d'un partenariat  
Chambre de métiers - Marseille Métropole Initiative**

**Dans un contexte économique difficile, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) et Marseille Métropole Initiative s'associent pour être plus efficaces aux cotés des porteurs de projets et les accompagner vers la réussite. Vendredi 20 janvier 2012 à 11h, au siège de la Chambre de métiers (5 boulevard Pèbre 13008 Marseille) les deux entités formalisent leur collaboration par la signature d'une convention visant à mieux répondre aux attentes des entrepreneurs du territoire.**

Planification de projet, obtention de financement, suivi technique, formations, conseil, mise en relation avec un réseau d'entrepreneurs... Grâce au partenariat entre la plateforme du territoire de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole et la Chambre de métiers, les porteurs de projets bénéficieront de la complémentarité et de l'expertise des deux structures au travers d'un accompagnement personnalisé.

Les actions menées en matière d'accompagnement en amont de la création ou de la reprise d'entreprise seront renforcées. Mais c'est aussi un soutien élargi au développement qui est mis en place, notamment par le biais d'une nouvelle offre de formation et d'aide au financement, comme le prêt Croissance.



Créée en 1994 à l'initiative de la Ville de Marseille, Marseille Métropole Initiative (anciennement CPEM), accompagne et soutient la création et la reprise d'entreprises. Elle intervient sur 17 communes de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole (hors La Ciotat) regroupant près d'un million habitants.

## La mission de Marseille Métropole Initiative

### - L'expertise du projet

Après le dépôt du dossier, celui-ci fait l'objet d'une expertise économique et financière par un chargé d'affaires.

### - L'instruction des demandes de financement

Le chargé d'affaires accompagne le porteur de projet dans l'instruction et la recherche de ses financements (prêt d'Honneur, prêt bancaire complémentaire, prêt Croissance, etc.).

Le prêt d'Honneur est un prêt personnel à taux zéro sans garantie que le créateur ou le repreneur apporte en fonds propres à son entreprise. Aussi, Marseille Métropole Initiative travaille en partenariat avec les banques afin de faciliter l'accès des porteurs de projet à des prêts bancaires complémentaires. La plateforme est également conventionnée dans le cadre du dispositif NACRE.

### - Le soutien au développement

Une fois l'entreprise immatriculée, Marseille Métropole Initiative offre pendant les 2 premières années d'activité : du parrainage, un suivi technique, des rencontres thématiques, des formations.

## Plateforme France Initiative, un réseau national

Marseille Métropole Initiative est une plateforme membre de France Initiative, le premier réseau associatif de financement et d'appui pour les créateurs et repreneurs d'entreprises.

En 2010, il a apporté son soutien à 16.960 créations ou reprises d'entreprises qui ont généré ou maintenu plus de 37.134 emplois. 119,4 millions d'€ de prêts d'Honneur et 46,8 millions d'€ de prêts Nacre ont été accordés par les Plateformes, qui ont eux-mêmes facilité la mobilisation de 965,1 millions d'€ de prêts bancaires.

Les 244 Plateformes partagent un mode d'intervention commun qui repose sur le renforcement des fonds propres des créateurs d'entreprises : c'est le raison d'être du prêt d'Honneur, à taux zéro et sans garanties exigées. Ce prêt, attribué par des comités d'agrément, facilite ensuite l'accès du créateur à un financement bancaire complémentaire, les banques s'appuyant sur l'expertise des Plateformes et sur leur travail approfondi mené en amont. Les nouveaux entrepreneurs sont ensuite accompagnés pendant toute la durée de remboursement du prêt, notamment par des parrains issus du monde de l'entreprise.



Animée et gérée par des artisans élus, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) défend les intérêts du monde artisanal, contribue à la promotion de la « première entreprise de France » et offre un ensemble de services aux entreprises.

Formation, développement, recrutement, animation commerciale, apprentissage, salons et manifestations, export, difficultés passagères, ses divers services ont la solution pour épauler les artisans.

La CMA 13 est l'interlocuteur privilégié du chef d'entreprise artisanale, de son conjoint, de ses salariés et apprentis, à chaque étape de leur vie professionnelle. Pas une question qui ne trouve réponse auprès de la Chambre de métiers.

### **Un établissement public au service des artisans**

La CMA 13 est, auprès des pouvoirs publics, l'organe représentatif des intérêts généraux de l'artisanat du département.

Elle participe aux débats d'intérêt général dans de nombreuses instances de concertation et de décision (urbanisme commercial, apprentissage, vie économique et sociale, fiscalité, hygiène et santé, retraite, consommation, litiges, etc.), où elle fait entendre la voix des artisans et défend leur position.

Elle contribue aussi à la prise en compte des artisans dans les projets de développement local et d'aménagement du territoire mis en œuvre par les collectivités locales.

### **Un large panel de produits et services aux entreprises**

La Chambre propose aux artisans et aux créateurs un ensemble de prestations destinées à aider les entreprises à croître et se développer.

Concrètement, elle vient en aide aux artisans en leur facilitant les démarches administratives et en accompagnant l'entreprise artisanale pour sa création, son développement ou sa transmission.

En parallèle, pour faire progresser les compétences et les qualifications de chacun, la Chambre propose aux artisans de nombreuses formations.

## Un partenariat Chambre de métiers – Marseille Métropole Initiative : pourquoi ?

**L'idée de ce partenariat est née du constat que les services proposés aux créateurs d'entreprises artisanales par les deux structures sont complémentaires. Sur cette base, l'objectif était de développer une véritable synergie.**

### Renforcement de l'accompagnement

Interlocuteur privilégié en matière de création d'entreprises artisanales, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) accompagne activement les porteurs de projet. Dans un souci d'efficacité permanente, elle s'associe à des spécialistes comme les plateformes France Initiative afin de développer des actions communes qui permettront aux futurs chefs d'entreprises d'atteindre leur objectif dans les meilleures conditions.

Cette convention formalise une collaboration testée depuis un an entre les services des deux structures. Le souhait était en effet de s'engager sur quelque chose dont on a testé l'efficacité et qu'on a affiné grâce aux retours terrain. Pour les deux structures, cette collaboration se concrétise par la prescription systématique des prestations du partenaire en fonction des besoins. Elle passe aussi par la mise en place de comités conjoints de suivi.

### Soutien au développement : formation et financement

La Chambre de métiers développe depuis plusieurs années un large panel de prestations utiles au chef d'entreprise à chaque étape de son projet : réunion d'information collective, atelier-projet pour réaliser son business plan, conseils personnalisés, formation spécifiques aux entreprises de 0 à 3 ans (Top Départ), actions de promotion des métiers, aide au recrutement, à la mise aux normes, mise en relation avec des partenaires experts dans les domaines administratifs, comptables, juridiques...

Au-delà du soutien financier à la création ou la reprise d'une activité, Marseille Métropole Initiative accompagne les chefs d'entreprise dans le développement de leur activité. Cet accompagnement comprend le suivi technique, le parrainage et la mise en relation avec un réseau d'experts (banquiers, chefs d'entreprise, experts comptables, avocats, etc.) mais aussi de rencontres thématiques régulières, de formations ou encore l'intégration d'un réseau « social » d'entrepreneurs. Des formations sur-mesure seront aussi proposées, prescrites par la plateforme et dispensées par la Chambre de métiers et de l'artisanat.

En termes de financement pour le développement des Très Petites Entreprises (TPE), Marseille Métropole Initiative propose également le Prêt d'Honneur de Croissance. L'objectif de ce prêt, pouvant aller jusqu'à 15 000 €, est de renforcer les fonds propres du chef d'entreprise et de faciliter l'accès à un financement bancaire complémentaire.

### **L'accompagnement**

Les porteurs de projet sont accueillis à la CMA 13 en direct par les agents du Centre de Formalité des Entreprises (CFE) ou par téléphone par le secrétariat du service Développement économique.

Pour le montage de leur projet, la CMA13 propose aux créateurs/repreneurs de réaliser un parcours complet composé de la réunion d'information collective (RIC), de l'atelier-projet, de conseils individuels et du Stage de préparation à l'installation (SPI).

A l'issue de ce parcours, le porteur de projet a réalisé son business plan et acquis une vision globale lui permettant d'optimiser ses chances de réussite dans la mise en place et la pérennisation de son projet.

### **Le financement**

Une fois le business plan constitué, le créateur/repreneur est orienté vers les organismes de financement.

A ce titre, Marseille Métropole Initiative intervient dans l'obtention du prêt d'Honneur (pouvant aller jusqu'à 7 500 € en création et 15 000 € pour une reprise, à taux 0%) et du prêt NACRE (prêt d'état de 10 000€ maximum sous condition d'obtention d'un prêt bancaire d'une durée et d'un montant équivalent).

### **Le suivi**

Une fois les financements obtenus et l'immatriculation au Répertoire des Métiers effectuée, Marseille Métropole Initiative propose un accompagnement personnalisé par l'intermédiaire de ses agents et de son réseau de parrains bénévoles.

De son côté, la CMA13 propose un large éventail de formations gratuites permettant au chef d'entreprise de professionnaliser ses pratiques.

Il profite en outre de l'ensemble des services de la CMA 13 : accompagnement dans la mise aux normes, démarche qualité, conseils juridiques, aide au recrutement, etc.

### **Le prêt d'Honneur de croissance**

Marseille Métropole Initiative intervient également en termes de financement pour le développement des Très Petites Entreprises (TPE).

La plateforme propose le prêt d'Honneur de croissance pouvant aller jusqu'à 15 000€. Son objectif est de renforcer les fonds propres du chef d'entreprise et de faciliter l'accès à un financement bancaire complémentaire pour financer son projet de développement.

### ➤ L'accompagnement

Menuisier-charpentier formé chez les compagnons du Devoir, Sébastien Aguerri a ouvert « Aux Faons des Bois », sa boutique de jouets et jeux en bois en novembre 2011, à Allauch. On y trouve des puzzles, toupies, épées et boucliers, beaux voiliers et jeux de société, de fabrication 100% française, qui séduiront petits... et grands.



Pour réaliser ce projet, Sébastien Aguerri a participé à la Réunion d'information collective puis à l'atelier projet proposés par la Chambre de métiers. Deux rendez-vous clés qui l'ont rassuré, dès le démarrage, notamment par la présentation des étapes importantes pour le mener à bien et des différents dispositifs d'aide existant. Il a également été orienté par la Chambre vers la plateforme, dont la chargée d'affaires a expertisé son projet afin de financer la création de son activité.

Pour se développer, Sébastien Aguerri organisera prochainement des ateliers créatifs le mercredi après-midi dans sa boutique afin d'initier les enfants au travail du bois et transmettre ainsi son savoir-faire. Il ouvrira également très prochainement un atelier pour fabriquer lui-même ses jouets.

#### **Aux Faons des Bois** **Sébastien AGUERRI**

19 rue Frédéric Chevillon - 13190 Allauch  
Tél. : 04.88.08.78.82

## ➤ Le financement

C'est lors du stage de troisième permettant aux collégiens de découvrir une activité professionnelle que Cyril Castel s'intéresse au métier de boucher-charcutier. Il faut dire que l'artisan qui l'a accueilli a su faire naître en lui l'amour et la passion de ce métier.

A tout juste 18 ans, son CAP de boucher en poche, il se tourne vers la Chambre de métiers pour être accompagné dans son projet de reprise d'une boucherie-charcuterie-traiteur à Marseille.



Après avoir participé à une Réunion d'information collective puis à l'atelier projet et suivi le Stage de préparation à l'installation au sein de la CMA13, il a été orienté vers Marseille Métropole Initiative pour la recherche de financement. Cyril Castel a bénéficié de l'accompagnement NACRE et a obtenu un prêt d'Honneur auprès de Marseille Métropole Initiative ainsi qu'un prêt complémentaire de l'Institut de Microfinance Créa-Sol.

Aujourd'hui, sa boucherie-charcuterie-rôtisserie-traiteur, « La Bavette », propose de la viande 100% française labellisée comme l'agneau de l'Aveyron, la vache limousine, les volailles du Gers et des Landes ainsi que de la charcuterie maison. Cyril continue de se faire accompagner pour se développer. Robert Juillet, meilleur ouvrier de France 2007, prendra, sous peu, contact avec lui pour le conseiller dans ses débuts.

### **Boucherie La Bavette**

#### **Cyril CASTEL**

Résidence Château Sec - 10, traverse de la Gaye - 13009 Marseille

Tél. : 04 91 27 59 83

## ► Le suivi

Diplômée en marketing et en communication, Evelyne Roman aime créer de ses mains. Après quelques années de salariat dans le secteur privé et au Ministère des Finances, elle décide de se reconvertir afin d'exercer une activité plus en adéquation avec ses envies : le bâtiment. « La création au sens propre du terme » comme elle aime préciser. Elle passe un CAP de Carreleur-Mosaïste en juin 2010, et suit de nombreux stages de spécialisation (patines, bétons cirés, enduits vénitiens...). Puis, elle monte son projet de création d'entreprise.



C'est dans le cadre d'une Réunion d'Information Collective proposée par la Chambre de métiers, qu'Evelyne Roman a eu connaissance des solutions de financement proposée par Marseille Métropole Initiative. Autonome dans la conduite de son projet, elle a des besoins ponctuels sur des questions précises. Pour y répondre, elle sollicite régulièrement la permanence des partenaires de la Chambre de métiers ainsi que le tuteur mis à disposition par Marseille Métropole Initiative. Ces interlocuteurs privilégiés lui apportent de l'information et lui permettent de prendre du recul et des décisions en toute sérénité.

Fière de son parcours de femme dans un secteur dit masculin, Evelyne Roman poursuit son développement avec pour objectif fin 2012, l'embauche d'un salarié.

### **Art & Renov**

**Evelyne ROMAN**

Tél. : 06 26 26 07 33

[www.art-et-renov.fr](http://www.art-et-renov.fr)

## ► Le prêt d'Honneur de croissance

Marlo c'est la contraction des prénoms de Marie et Louis, un frère et une sœur ayant décidé de s'associer pour créer leur propre marque de bijoux.

Marie, la créatrice, est gemmologue de formation et a travaillé avec des diamantaires, des fabricants et des joailliers. De son côté, Louis, diplômé d'une école de commerce, est en charge de la gestion, de la communication et du développement de la marque.



marlo  
JOAILLIER

Après deux ans d'activité et une collection présente dans 5 points de vente en France, les bijoux Marlo sont reconnus comme ultra féminins, fruités et colorés...

Avec l'obtention du prêt d'Honneur de croissance, Marie et Louis ouvriront très prochainement un « Concept Store », rue Grignan à Marseille, spécialisé dans le diamant où bagues de fiançailles et alliances seront fabriquées sous les yeux de la clientèle. Suite à cette demande de prêt auprès de Marseille Métropole Initiative, ils ont également bénéficié d'un diagnostic VIP réalisé par la Chambre de métiers pour identifier les prestations permettant de répondre avec pertinence à leurs besoins.

**Marlo Joaillier**  
**Marie et Louis GRIMAL**  
[www.marlo-joaillier.com](http://www.marlo-joaillier.com)



### **Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône**

5 Boulevard Pèbre  
13008 Marseille  
Tél. : 04 91 32 24 24  
[www.cma13.fr](http://www.cma13.fr)

Service Développement économique

Boris CAIX  
Conseiller en création d'entreprise  
Tél: 04.91.32.24.95 – [bcaix@cm13.org](mailto:bcaix@cm13.org)

Adrien ARLIAUD  
Responsable du pôle Transmission Reprise  
Tel: 04.91.32.24.42 – [arliaud@cm13.org](mailto:arliaud@cm13.org)



Marseille Métropole Initiative

### **Marseille Métropole Initiative**

Les Docks- Atrium 10.2 - 10, place de la Joliette -  
13002 Marseille

Tél. : 04 91 99 01 40  
Mail : [contact@minitiative.fr](mailto:contact@minitiative.fr)  
Site : [www.marseillemetropoleinitiative.fr](http://www.marseillemetropoleinitiative.fr)

Vous souhaitez vous implanter :

Dans le 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> ou 8<sup>ème</sup> arr. de  
Marseille, contactez Adeline MEISSEL  
04 91 99 01 56 ou [ameissel@minitiative.fr](mailto:ameissel@minitiative.fr)

Dans le 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> ou 12<sup>ème</sup> arr. de  
Marseille ou une commune sud de MPM, contactez  
Estelle GARCIA  
04 91 99 01 60 ou [egarcia@minitiative.fr](mailto:egarcia@minitiative.fr)

Dans le 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> ou 16<sup>ème</sup> arr.  
de Marseille ou une commune nord de MPM,  
contactez Patrice PENON  
04 91 99 01 67 ou [ppenon@minitiative.fr](mailto:ppenon@minitiative.fr)

Vous avez été soutenu par la Plateforme et vous  
avez une question sur le développement de votre  
activité, contactez Frédéric BOUYSSI  
04 91 99 01 62 ou [fbouyssi@minitiative.fr](mailto:fbouyssi@minitiative.fr)